



Fait marquant

Conférence régionale sur « la promotion de l'intégrité dans la passation des marchés publics »



La Trésorerie Générale du Royaume a organisé, en collaboration avec l'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE), une conférence régionale sur le thème « la promotion de l'intégrité dans la passation des marchés publics ».

Lors de son allocution d'ouverture, M. Salaheddine MEZOUAR, ministre de l'Economie et des Finances, a souligné que le Maroc a pris une série de mesures dans le cadre de sa politique de lutte contre la corruption, dont l'objectif est de venir à bout de cette problématique qui concerne tous les pays. Il a également mis l'accent sur l'engagement du Maroc pour le renforcement de la transparence dans la gestion des marchés publics et la simplification des procédures.

Pour sa part, M. Saïd IBRAHIMI, Trésorier Général du Royaume, a indiqué que cette conférence coïncidait avec une étude d'apprentissage mutuel sur l'intégrité dans les marchés publics – étude actuellement réalisée par l'OCDE et la TGR – pour analyser les progrès effectués dans le processus de modernisation des marchés publics, notamment en matière de lutte contre la corruption et de promotion de l'intégrité.

Cette étude a pour objectifs de réduire les risques de corruption, de s'assurer que les procédures mises en place sont conséquentes en matière d'achat public et d'améliorer l'intégrité dans les marchés publics, de manière à optimiser l'utilisation des ressources publiques. M. IBRAHIMI a insisté sur le fait que cette conférence permettra la restitution, à l'échelle régionale, des expériences du Maroc et d'autres pays méditerranéens et l'examen des mutations et enjeux qui affectent les marchés publics.

M. Christian VERGEZ, chef de la Division de l'Innovation et de l'Intégrité "gouvernance publique et développement territorial" à l'OCDE, est intervenu pour louer cette initiative qui, selon lui, est de nature à permettre au Maroc de renforcer ses capacités et de mettre en place une politique judicieuse de bonne gouvernance. Il a par ailleurs souligné que l'étude élaborée par l'OCDE traite des bonnes pratiques dans les pays de la région MENA et de l'OCDE en matière d'intégrité dans la passation des marchés publics.

Les travaux de cette conférence ont duré deux jours. Y ont participé des délégués des pays de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient (MENA), des pays de l'OCDE et des organisations internationales et des experts dans le domaine des marchés publics.

Dans ce numéro

INFOS EN BREF

- Cérémonie du départ à la retraite de M. Mimoun LMIMOUNI
- Enquête de motivation du personnel
- Première réunion du Comité des directeurs régionaux
- Les femmes à l'honneur à l'occasion de la Journée mondiale du 8 mars
- Réunions avec le GPBM et BAM

NOTES DE SERVICE ET TEXTES JURIDIQUES

- Le point sur le nouveau texte de la fiscalité locale
- Textes publiés au *Bulletin officiel* et notes de service

RESSOURCES HUMAINES

- Formation
- Coopération
- Actualité du réseau

infos en bref

Cérémonie du départ à la retraite de M. Mimoun LMIMOUNI

Le 11 mars 2008 a été organisée, sous la présidence de M. Saïd IBRAHIMI, Trésorier Général du Royaume, une cérémonie de départ à la retraite en l'honneur de M. Mimoun LMIMOUNI, Trésorier Général Adjoint et Directeur de la Comptabilité publique et de la Centralisation, à laquelle ont pris part tous les responsables de la TGR et les fonctionnaires de la DCPC.



Dans son allocution d'ouverture, M. Saïd IBRAHIMI a félicité M. Mimoun LMIMOUNI pour son brillant parcours de 43 années au service de cette institution et pour ses qualités managériales, professionnelles et humaines. Référence dans le domaine de la comptabilité publique, M. Mimoun LMIMOUNI a animé plusieurs sessions de formation et séminaires et a représenté le Maroc dans de nombreuses manifestations internationales (conférences, congrès, colloques...) liées aux métiers de la finance et de la comptabilité publique.

Enquête de motivation du personnel de la TGR

Dans le cadre de la dynamique des réformes et de la modernisation de ses structures, la TGR a lancé une nouvelle étude – après celle de 2004 – pour mesurer l'impact des actions mises en

œuvre sur les niveaux de mobilisation du personnel, en tenant compte des dernières évolutions.

A ce titre, un échantillon représentant 20 % du personnel de la TGR a été élaboré, selon trois critères de segmentation : la région, la catégorie par échelle et la catégorie fonctionnelle.

Au-delà d'une enquête ponctuelle, cette initiative traduit la volonté de la TGR de s'inscrire dans une véritable dynamique d'écoute et de veille qui vise :

- d'une part, à apprécier le climat social, le degré de motivation des différentes catégories du personnel et à détecter les sources d'insatisfaction pour les prendre en charge ;
- et, d'autre part, à évaluer le niveau d'adhésion des ressources humaines aux objectifs de l'organisation, à ses projets stratégiques et aux réformes lancées.

Première réunion du Comité des directeurs régionaux

Le jeudi 6 mars 2008 s'est tenue, au siège de la TGR, la première réunion du Comité des directeurs régionaux, présidée par M. Abdelilah MARCIL, Directeur du Pilotage des Métiers et de l'Animation du Réseau (DPMAR).

Cette réunion a été caractérisée par l'institutionnalisation du Comité des directeurs régionaux, qui se réunira tous les deux mois et sera, non seulement, l'occasion de suivre l'état d'avancement des plans d'action et des engagements de part et d'autre, mais aussi, un espace d'échange d'idées et une plateforme de capitalisation sur les bonnes pratiques.

Cette réunion a également été l'occasion de débattre, avec les responsables des structures métiers de la DPMAR, les aspects relatifs aux activités opérationnelles, tout en évaluant l'expérience de création des directions régionales.

Au cours de la même journée s'est tenue une réunion présidée par M. Aziz BOUAZZAoui, Directeur de l'Appui et de la Gestion des ressources, en présence de M. Mohamed ACHIQ, Adjoint au directeur, des chefs de divisions de la DAGR et des directeurs régionaux.

Lors de cette réunion, les responsables de la DAGR ont présenté leur plan

d'action 2008. Par la suite, plusieurs points ont été débattus, dont notamment :

- l'appui et l'assistance des structures de la DAGR aux différentes directions régionales dans la mise en œuvre des plans d'action de ces dernières ;
- la programmation de réunions thématiques au niveau des DR.

A cette occasion, les supports de formation sur les ANET ont été distribués aux directeurs régionaux.



Les femmes de la TGR à l'honneur à l'occasion de la Journée mondiale du 8 mars

A l'occasion de la Journée mondiale de la femme, la Trésorerie Générale du Royaume a rendu un hommage à toutes ses collaboratrices pour leur contribution au développement et au rayonnement de l'Institution.

Un message de félicitations leur a été adressé, en sus de la rose qui leur a été offerte, pour leur présenter les meilleurs vœux de prospérité et d'épanouissement et les encourager à s'investir davantage dans l'ambition collective de modernisation.

Réunions avec le GPBM et BAM

Dans le cadre du renforcement du dispositif de contrôle au sein du réseau de la Trésorerie Générale du Royaume, trois réunions ont été tenues entre les responsables de la Direction du Pilotage des Métiers et de l'Animation du Réseau (DPMAR) et ceux du Groupement Professionnel des Banques du Maroc (GPBM) et de Bank Al-Maghrib (BAM), afin d'examiner la révision de la procédure de paiement de l'amende fiscale pour émission de chèque sans provision.

Ces réunions ont permis d'identifier et d'arrêter un certain nombre de mesures à prendre afin de sécuriser le dispositif d'encaissement de ladite amende fiscale.

La loi 47-06 portant sur la fiscalité locale

Motivé par une certaine prolifération des taxes, le nouveau texte sur la fiscalité locale a été élaboré pour répondre à deux objectifs :

- le renforcement de l'autonomie financière des collectivités locales et l'accompagnement de la politique de décentralisation ;
- la simplification des taxes pour faciliter l'acte d'investir.

Le nouveau dispositif juridique de la fiscalité locale vise à sécuriser les ressources des collectivités locales, sans pour autant augmenter la pression fiscale.

Cette loi s'articule autour de deux catégories de taxes : celles qui sont gérées par les collectivités locales et celles qui sont gérées par l'Etat pour le compte des collectivités locales.

Les principaux apports de cette nouvelle architecture de la fiscalité locale sont :

- l'introduction du système déclaratif et l'adaptation de la fiscalité au contexte de la décentralisation ;
- la simplification des règles d'établissement de l'assiette, des procédures et des modalités de recouvrement, et la diminution du nombre d'impôts et taxes.

Cette loi a donc répondu au souci d'harmoniser la fiscalité locale et la fiscalité de l'Etat à travers la suppression des doubles emplois et des superpositions. Cette harmonisation porte sur les procédures relatives aux sanctions et aux majorations, au contrôle et à la vérification, à la notification et au droit de communication, au contentieux et à la rectification des impositions.

Principales innovations de la loi 47-06 :

- Intégration de la taxe d'habitation et de la taxe professionnelle dans le nouveau texte de loi, tout en habilitant la Direction Générale des Impôts (DGI) à continuer leur gestion, ainsi que celle de la taxe des services communaux.
- Suppression de la composante professionnelle de l'ex-taxe urbaine (11,5 % de la valeur locative des biens) qui faisait double emploi avec l'ex-impôt des patentes.
- Changement des barèmes et des grilles et liquidation sur des bases simples : 10 % et multiples de 10 %, soit 20 et 30 %.
- Introduction d'une fourchette dans la fixation des taux et tarifs, avec apparition d'un plancher ou d'un plafond, lorsqu'ils n'existaient pas.
- Suppression des taxes additionnelles au profit des régions.
- Nouveau partage du produit fiscal.
- Introduction des dispositions relatives aux procédures en vigueur dans le code de recouvrement des créances publiques.
- Harmonisation des sanctions avec la fiscalité de l'Etat.
- Paiement des taxes qui devient trimestriel, afin de garantir à la Collectivité locale un revenu prévisible et un flux régulier pour le financement de son budget courant.

Textes législatifs

Code des assurances

- Décret n° 2-06-508 du 14 hijra 1428 (25 décembre 2007) modifiant et complétant le décret n° 2-04-355 du 19 ramadan 1425 (2 novembre 2004) pris pour l'application de la loi n° 17-99 portant code des assurances. (B.O. n° 5596 du 17/1/2008)

Attributions des ministres

- Décret n° 2-08-18 du 6 moharrem 1429 (15 janvier 2008) modifiant le décret n° 2-07-1317 du 16 kaada 1428 (27 novembre 2007) relatif aux attributions du ministre de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles Technologies. (B.O. n° 5602 du 7/2/2008)
- Décret n° 2-08-40 du 21 moharrem 1429 (30 janvier 2008) modifiant le décret n° 2-07-1292 du 4 kaada 1428 (15 novembre 2007) relatif aux attributions du ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement de l'espace. (B.O. n° 5602 du 7/2/2008)

Marchés publics

- Avis de la Commission des marchés n° 333/08 du 31 janvier 2008 relatif aux marchés de régularisation.
- Avis n° 332/08 du 31 janvier 2008 relatif aux marchés de régularisation.
- Avis n° 331/08 du 28 janvier 2008 relatif à la résiliation du marché et à la confiscation du cautionnement définitif.
- Lettre relative à l'adhésion à la CNSS.

Impôt sur le revenu : coefficients de réévaluation

- Arrêté du ministre de l'Economie et des Finances n° 407-08 du 18 safar 1429 (26 février 2008) fixant, pour l'année 2008, les coefficients de réévaluation en matière d'impôt sur le revenu au titre des profits fonciers.

Notes de service

- Note n° 1/08/TGR du 4/2/2008 : déconcentration des crédits et notification de recettes.
- Note de service n° 7/DCPC/DER/SLRE du 6/2/2008 : report de crédits des dépenses d'investissement au titre du budget général de l'Etat.
- Note de service n° 7/08/TGR du 8/2/2008 : nomination de chefs de service.
- Note de service n° 8/08/TGR du 12/2/2008 : appel à candidature pour des postes de trésoriers ministériels et de chefs de service.

- Note d'information DAGR/DF du 14/2/2008 : formation sur le système SICED version CMD du 25/2/2008 au 18/4/2008 au profit des responsables informatiques des TM, CCED et TP.

- Note d'information DAGR/DF du 14/2/2008 : réalisation d'une action de formation en management au profit d'un groupe de responsables nouvellement nommés.

- Note de service n° 9/08/TGR/DCEDE du 19/2/2008 : publication des dossiers d'appel d'offres dans le portail des marchés de l'Etat.

- Note n° 188/DI/2008/DAGR/DGRH/SGC du 21/2/2008 : note à destination du personnel de la TGR ne disposant pas de carte d'adhésion à la CNOPS.

- Note d'information DAGR/DF du 22/2/2008 : cycle en management au profit des chefs de divisions du 27 février au 18 avril 2008.

- Note n° 1/08/DSC du 29/2/2008 : procédure de gestion et de suivi des incidents de sécurité des biens et des personnes au niveau du siège de la TGR.

- Note n° 10/08/TGR du 29/2/2008 : dégage-ment des comptes courants postaux sur le compte courant du Trésor à BAM.

- Note n° 9/DCPC du 4/03/2008 : exécution des jugements définitifs.

- Note n° 11/08/TGR du 4/3/2008 : échange des documents relatifs à la procédure de délégation des crédits et notification des recettes.

- Note n° 330/DAGR/DF du 5/3/2008 : formation sur l'utilisation des applications SIDEP, comptabilité, recettes et CSE.

- Note n° 12/08/DAGR du 10/3/2008 : appel à candidature aux postes d'agents comptables à l'étranger.

- Note n° 13/08/DAGR du 10/3/2008 : appel à candidature aux postes de percepteurs et receveurs communaux.

- Note n° 10/DCPC du 18/3/2008 : changement du taux de chancellerie.

- Note n° 15/08/TGR du 24/3/2008 : apurement du compte 82-02 de règlement avec les receveurs de Barid Al Maghrib.

- Note n° 305/DAGR/DF du 24/3/2008 : formation sur l'accueil.

- Note n° 16/08/TGR du 25/3/2008 : TVA à appliquer aux opérations immobilières.

- Note n° 17/08/TGR du 26/3/2008 : transfert du Compte d'affectation spéciale, intitulé « Fonds spécial de soutien des prix de certains produits alimentaires ».

- Examens d'aptitude professionnelle.

- Tableau de bord mensuel des finances publiques de février 2008.

ressources humaines

Coopération

XII^e Colloque international des services du Trésor



Du 11 au 14 février 2008 s'est tenu à Bamako – capitale du Mali – le XII^e Colloque international des services du Trésor, sur le thème

central « le rôle du Trésor dans le processus de décentralisation ». Ont pris part à ce colloque 84 participants représentant 34 pays d'Afrique et d'Asie, qui ont débattu des quatre sujets suivants :

- le rôle de conseil du Trésor public dans le processus de décentralisation ;
- le financement des collectivités locales ;
- le contrôle de la dépense locale pour une optimisation de la politique de lutte contre la pauvreté ;
- l'intégration des financements extérieurs dans la comptabilité des collectivités locales.

Les sept séances plénières du colloque ont été consacrées à la présentation d'études et d'expériences en matière de gestion des finances locales dans les pays participant au colloque.

La participation marocaine a été marquée par la contribution de M. Abdelilah MARCIL dans l'atelier portant sur « l'intégration des financements extérieurs dans la comptabilité des collectivités locales ».

De même, le rapport du troisième atelier, relatif au « contrôle de la dépense locale pour une optimisation de la politique de lutte contre la pauvreté », établi par M. Rachid MELLIANI, a été salué par l'ensemble des participants à l'issue de sa restitution en séance plénière.

L'expérience marocaine en matière de conseil financier aux CL, présentée par M. Mohammed ZERHANE lors du premier atelier relatif au « rôle du Trésor dans le processus de décentralisation », a été citée comme modèle en séance plénière par l'animateur de l'atelier.

Formation

Formation sur les actes de gestion déconcentrés

Dans le cadre du processus de déconcentration et d'accompagnement des DR, la DAGR a organisé, du 18 au 21 février 2008 au siège de la TGR, une session de formation consacrée à certains actes de gestion des ressources humaines et budgétaires, à l'intention des chefs de services régionaux de la gestion des ressources et de la formation.



Formation sur le progiciel GIPE Ordonnateur

La TGR a organisé une formation, du 17 au 19 mars 2008, sur le progiciel GIPE Ordonnateur, au profit des utilisateurs de la Commune urbaine de Casablanca en charge de la gestion des ressources humaines (12 cadres et agents).

Cette formation s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du traitement de la paie du personnel de la Commune urbaine de Casablanca et le déploiement du progiciel GIPE Ordonnateur au niveau de ses services gestionnaires.

Formation sur l'utilisation des nouvelles fonctionnalités relatives aux Services gérés et Comptabilité « perception/services gérés »

Dans le cadre de la réforme fiscale des collectivités locales et de la généralisation de la nouvelle version de l'application informatique y afférente, la TGR a organisé, du 4 février au 7 mars 2008, au profit des ingénieurs et techniciens affectés aux directions régionales et trésoreries préfectorales et provinciales, une action de formation sur l'utilisation des nouvelles fonctionnalités relatives aux modules suivants : services gérés, comptabilité « perception/services gérés ».

Formation sur l'audit interne

Un cycle de formation sur l'audit interne a été dispensé, du 10 au 12 mars 2008, dans le cadre du projet de mise en place d'une démarche qualité de l'activité bancaire au niveau de l'ABC, avec les objectifs suivants :

- permettre aux participants – 6 cadres relevant de l'Agence bancaire centrale, l'Agence bancaire de Casablanca et la Division des Opérations bancaires – d'assimiler les principes de base et les techniques opérationnelles de l'audit interne ;
- coacher les participants pour les aider à mener un audit du Système de management de la qualité.

Actualité du réseau

Séminaire sur la qualité à Agadir

Dans le cadre des orientations stratégiques de la Trésorerie Générale du Royaume en matière d'amélioration de la qualité de service et suite à la certification ISO 9001 de la Trésorerie communale d'Agadir (TCA), la Direction du Pilotage des Métiers et de l'Animation du Réseau (DPMAR), en collaboration avec les directions régionales, a entamé la mise en place d'une démarche qualité au niveau de 12 postes du réseau. Ainsi, pour initier les responsables des postes pilotes et les chefs de service de la coordination relevant des directions régionales à l'enjeu et à l'importance de l'application de la démarche qualité au

niveau des postes du réseau, un séminaire sur la qualité a été organisé à Agadir les 21 et 22 février 2008.

Ce séminaire a été inauguré par M. Lakhdar EL AOUANE, Directeur régional d'Agadir qui a souligné l'importance de la démarche qualité dans l'administration publique en général et dans la Trésorerie Générale en particulier. Il a été marqué par l'intervention de M. Youssef M'RBET, Chef du service de la Qualité et de la Mise à niveau du réseau à la DPMAR, qui a présenté l'objectif de ce projet ainsi que le planning de sa mise en œuvre.

L'animation de ce séminaire a été assurée par M. Abdelkabar RIBOUA, Trésorier communal d'Agadir, qui a axé ses interventions sur :

- la présentation des concepts des exigences et des aspects pratiques de la démarche qualité ;
- l'audit d'un processus.

Journée d'étude à Meknès

Le 4 mars 2008, à l'ISHT de Meknès, la Direction inter-régionale de Rabat a organisé, en collaboration avec la Division des Collectivités locales, une journée d'étude et de sensibilisation sur la nouvelle loi 47-06 relative à la fiscalité locale, au profit des trésoriers communaux, des chefs de service du recouvrement et des collectivités locales, des percepteurs et des receveurs communaux. Cette journée a été consacrée à l'étude des apports de cette nouvelle loi et de son impact sur les métiers du Trésor.

